

REUNION DE CONCERTATION ALAE/ALSH

Vendredi 28 février 2014

Présents :

- ALAE : Emilie Benteyn, Yvette Ferrara, Anne Philippe, Céline Laurens (animatrice)
- Mairie : Mme Fernandes, Mme Laffont (directrice générale des services)
- AAPE : Mina Samson
- FCPE : Bérengère Nouxet, Sabine Prévost
- Ecoles : Mme Larrouquet, Mme Véronique S.

Début : 14h45

1. PROJETS REALISES, EN COURS ET A VENIR (inter centre, ALAE, ALSH)

- ❖ La fête de Noël s'est déroulée le lundi 23 décembre, elle a réuni 82 enfants dont la moitié de Bouloc, qui ont pris leur repas à la salle des fêtes décorée pour l'occasion, avant d'assister au spectacle musical « Pierre et Vincent » qui a été très apprécié.
- ❖ Un mini séjour pour les 6-11 ans s'est déroulé du 11 au 14 mars à Cauteret. Au programme : visite du village et des environs, luge, patinoire, visite de la fabrique de berlingots. Coût 153€, 48 places disponibles dont 16 pour Bouloc, 39 enfants inscrits dont 12 pour Bouloc, accompagnés de 6 animateurs et 1 directrice.
- ❖ Le **CDJ** (Club des jeunes) se déroule durant le temps d'ALAE midi le lundi et le jeudi pour les enfants de CM1 et CM2.

Les activités y sont libres mais encadrées.

Suite à beaucoup d'agitation, il a fallu recadrer les choses :

- Un cahier d'incidents a été mis en place, et une réunion a eu lieu entre les enfants, Mendhi Hamadi (directeur du service enfance), les animateurs et les enseignants de CM2.
- Dans le cahier sont notées les transgressions, et une sanction adaptée est appliquée, qui peut aller jusqu'à la suspension de CDJ pendant 2 semaines pour l'enfant sanctionné. Après plusieurs transgressions, les parents sont appelés.
- Cela a eu pour effet immédiat une ambiance apaisée au sein du CDJ.

Un travail sur la non violence est engagé dans le cadre du CDJ durant les mercredis et les vacances scolaires, avec diffusion d'une vidéo pédagogique sur les violences rencontrées à différents âges (maternelle, élémentaire, collège), suivie d'un débat puis d'un travail au travers de scénettes et d'une vidéo produites par les enfants.

Le CDJ descend au PAJ (ouvert aux 11-17 ans) un mercredi par mois, par groupe de 8, avec priorité aux CM2.

Des activités spécifiques au CDJ sont organisées pendant les vacances scolaires, en plus des activités communes au centre de loisirs, comme par exemple une sortie Laser Quest.

- ❖ Vacances d'Hiver :
 - Le carnaval se déroulera le 13 Mars.
 - Un stage de cirque est proposé pour les plus de 10 ans.
 - Finalisation de Monsieur Carnaval
 - Goûter partagé avec la crèche et le RAM, boissons fournies par le centre de loisirs.
 - L'animation musicale sera assurée par Achille Nini et Pian Automate.
 - Le 6 mars, spectacle à la salle des fêtes par Laurent Tournel, magicien ventriloque.

- ❖ CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)
 - Effectifs : 8-9 enfants
 - Travail autour des jeux de société
 - Fabrication d'un jeu autour d'une enquête policière. Il sera présenté aux enfants de l'ALAE après les vacances de Pâques.
 - Soirée jeux en famille proposée en février.
 - Une sortie est en cours d'organisation pour la fête du jeu le 24 mai.

- ❖ Passerelle petite enfance enfance pour passer en douceur de la grande section au CP : les enfants découvrent petit à petit la salle du bas et son organisation, un travail sur l'autonomie est engagé.

- ❖ Passerelle crèche petite enfance : des goûters communs et des visites seront organisés.

- ❖ Dans le cadre de l'opération « Bouge ton corps », journée Inter centres le 6 mai, à Cépet pour l'élémentaire et Bouloc pour les maternelles.

- ❖ Fête de l'enfance le 28 juin avec pour thème : 2014 couleurs. La fête accueillera cette année la toute petite enfance, peut être les écoles, et de nouveau les associations boulocaines. Les associations de parents d'élèves seront cette année invitées à participer à la réunion de préparation partenaires, après les vacances de Pâques.

- ❖ Un partenariat est prévu avec le club philatélie au cours du 3^e trimestre.

- ❖ Un séjour à Paris est organisé pour les 7-11 ans du 7 au 11 juillet. Le groupe de 12 enfants encadré par 2 animateurs sera accueilli à l'auberge de jeunesse de la Cité des Sciences.

- ❖ Les effectifs moyens des mercredis sont en constante augmentation.

- ❖ Le système d'inscription à l'ALSH pour les vacances scolaires a été modifié : les inscriptions se déroulent plus tôt, les plannings sont moins détaillés, seuls apparaissent les thèmes et les sorties. Ensuite, aux vues des effectifs, les animateurs proposent un programme détaillé qui est affiché au centre juste avant les vacances.

La FCPE demande si les programmes, même non détaillés, peuvent leur être de nouveau communiqués avant les inscriptions afin de pouvoir les mettre en ligne pour les parents souhaitant s'organiser depuis la maison. L'extranet du LEC ne permet pas encore les inscriptions

en ligne. Mme Fernandes propose de mettre ces programmes sur le site de la mairie, comme le sont les menus de la cantine par exemple, ce qui emporte l'unanimité.

- ❖ Ces derniers temps, plusieurs animateurs ont été malades, il y a donc eu beaucoup de remplaçants. Ces derniers sont accueillis et intégrés au mieux par l'équipe, et si possible rappelés d'une fois sur l'autre. Les « anciens » du centre restent aux postes clés afin de garantir l'organisation. Le taux d'encadrement et d'animateurs diplômés est de toute façon respecté.

2. BILAN DE LA REFORME

- ❖ Une enquête détaillée va être menée auprès des parents et des enfants sur les nouveaux rythmes et les activités proposées.
- ❖ Moins d'ateliers ont été proposés au 2^e trimestre de façon à permettre aux enfants qui le souhaitent de pratiquer des activités libres (mais encadrées).
 - Maternelle : éveil musical, expression corporelle, heure du conte, relaxation.
 - Élémentaire : nature, sport, relaxation, musique, bibliothèque, arts plastiques, théâtre, multimédias.
- ❖ Les informations au sujet de ces ateliers passent par le biais de la lettre mail bimensuelle du PEDT.
- ❖ Les animateurs constatent que les petits groupes ainsi constitués (9 à 16 enfant selon l'activité) permettent de mieux construire l'activité sur 4 semaines.
- ❖ La FCPE signale que certains enfants qui souhaitent participer à des ateliers et non être en jeux libres n'ont pu le faire et ne font aucune activité dans le cadre des TAPS (2h30 de pause méridienne). Ceci sera pris en compte, la gestion des listes est très compliquée et nécessite un gros travail. Cependant il est signalé que des activités sont également proposées aux enfants les autres jours (danse, jardinage, Monsieur Carnaval...)
- ❖ L'allègement a permis une diminution des tensions : moins de déplacements et des horaires moins stricts diminuent la pression.
- ❖ Les enfants restent très fatigués car ils sont très longtemps en collectivité. Le retour en classe à 14h est très compliqué à l'école élémentaire, les enfants peinent à se reconcentrer et à se remettre au travail.
- ❖ L'organisation à l'école maternelle est différente : seul l'éveil musical est sur une longue période, afin de préparer un spectacle, les autres activités se font au coup par coup. Les animatrices passent dans chaque classe pour inscrire les enfants, les ATSEM veillent à ce que chaque enfant puisse participer, même ceux qui ne s'expriment pas spontanément.
- ❖ Les activités sont animées en binômes afin que les animateurs se forment au fur et à mesure, dans le cadre du partage des compétences. Un cycle de formation ou de remise à niveau sera de nouveau prévu l'an prochain.

3. JEUX DANGEREUX ET PRATIQUES VIOLENTES.

- ❖ La présidente de l'APEAS est intervenue auprès des CE1 et des CM1 afin de les informer sur les risques encourus en pratiquant certains « jeux ». Elle a abordé le sujet en partant des jeux connus et verbalisés par les enfants.

- ❖ Le centre de loisirs a acquis la mallette pédagogique de l'APEAS qui permet la prévention au travers de jeux vidéos, de jeux de société...
- ❖ Un contact a été pris avec le centre ressource de la non violence afin de les faire intervenir au cours d'une réunion de l'équipe d'animation.
- ❖ D'autre part, l'équipe réfléchit actuellement à accueillir le témoignage d'un membre d'une équipe d'un CLAE de quartier sensible.
- ❖ Auprès des enfants, des jeux pédagogiques, des vidéos et des débats sont proposés.
- ❖ Un projet « fair play » est mené par un animateur (Romain) à partir de l'arbitrage au football.
- ❖ A partir du cahier d'incident, un atelier « vivre ensemble » sera mis en place très prochainement.

Enfin, il est rappelé que :

- Si Bouloc ne connaît pas le niveau de violence des quartiers sensibles et qu'il faut relativiser, la FCPE remarque que chaque violence doit être prise en compte et qu'aucune n'est à minimiser.
- Il a été constaté des incidents à titre de violences verbales, insultes, incivilités et irrespect de la part de parents vis-à-vis d'autres parents ou d'animateurs, dans ou autour de l'école, et devant les enfants qui reproduisent l'exemple ainsi montré...Chacun ne peut que condamner de tels comportements.

Fin : 16h30.

Prochaine réunion de concertation : vendredi 20 juin à 14h30. Date et horaire décidés à l'unanimité.